

## La carte SimpliCités, un premier pas vers l'intermodalité

La carte SimpliCités est un projet billettique lancé par la Région Lorraine, avec les 25 différentes Autorités de Transports, dans une démarche visant à favoriser l'intermodalité dans les transports collectifs.

### Présentation de la carte SimpliCités



Cette carte nominative, de technologie sans contact, améliore et simplifie les déplacements réguliers des usagers en Lorraine en permettant grâce à un seul support **d'utiliser plusieurs modes de transport complémentaire pour effectuer un trajet** (trains, bus, trams, cars,....).

La carte billettique « SimpliCités » est un SUPPORT rechargeable, sous la forme d'une carte à puce (type carte bleue), pouvant contenir désormais vos titres de transport dématérialisés.

La carte SimpliCités, sur le réseau Métrolor

**Pour obtenir votre « carte, renseignements gares et boutiques SNCF**

Ce qui change : **elle remplace les titres de transport papier**. Elle est l'unique titre de transport : les justificatifs et billets papier de vos abonnements seront intégrés dans la mémoire de la carte.

### Lancement de la carte SimpliCités sur les réseaux de transports lorrains

Depuis 2007, les usagers réguliers du **réseau TER Métrolor** utilisent leur carte SimpliCités pour la plupart des abonnements régionaux (abonnements « Pass Métrolor », « Pass Campus », « Pass Avenir »,...).

Progressivement, d'autres réseaux de transport déploient la carte SimpliCités. Depuis 2008, la carte SimpliCités est utilisée également sur les **réseaux de transports urbains et suburbains de Nancy**, pour les abonnements ou les tickets à l'unité. Ce qui permet désormais de combiner des abonnements de plusieurs autres réseaux. Par exemple, sur la carte peut figurer un abonnement du réseau TER Métrolor combiné avec un abonnement des réseaux de bus urbains de Nancy.

Au cours des années 2010-2011, le **SITAS** (Réseau urbain d'Epinal) et le **Conseil Général de Meurthe et Moselle** rejoindront les réseaux utilisant SimpliCités.

L'intégration des autres réseaux se fera progressivement au cours des prochaines années et au rythme du remplacement des dispositifs billettiques.

### Plus pratique « mes achats TER à domicile »

Les usagers du TER Métrolor qui possèdent une **carte SimpliCités** peuvent dorénavant **recharger leurs abonnements sur Internet**.

Ce service est gratuit mais nécessite néanmoins que les usagers intéressés s'équipent d'un dispositif de lecture de leur carte à puce SimpliCités (disponible auprès de la SNCF contre une caution de 10 €).